



COMMUNIQUE

Paris, le 30 décembre 2009

Accord de restructuration de la dette bancaire du Groupe

La crise économique et industrielle mondiale et les charges exceptionnelles de restructuration supportées par le Groupe afin de s'y adapter ont conduit à une dégradation de ses résultats et l'ont amené, après une perte de 59,8 millions d'euros en 2008, à anticiper une perte de 48 millions d'euros en 2009.

Dès août 2009, le Groupe a dès lors engagé une négociation avec ses banques partenaires afin de consolider sa structure de financement par le réaménagement de certains emprunts bancaires. Le 29 décembre 2009, le Groupe est parvenu à un accord de principe avec ses banques partenaires pour un montant total de plus de 80 millions d'euros.

Les principes généraux de cet accord concernant le réaménagement des lignes de crédit court et moyen terme consenties par les banques partenaires aux métiers Entoilage et Films de Protection du Groupe sont les suivants :

- les lignes non confirmées, seraient consolidées pour une période ferme de deux ans.
- les crédits moyen-terme, verraient leur échéancier de remboursement modifié avec l'octroi d'une franchise de deux ans et un remboursement s'effectuant entre la 3^{ème} et 5^{ème} année à compter de janvier 2010 .

Cette restructuration ne sera effective que sous réserve, notamment, de la réalisation, au cours du premier semestre 2010, d'une émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de titres donnant accès au capital, pour un montant minimum de 22 millions d'euros par Chargeurs SA. L'assemblée générale des actionnaires sera convoquée le 8 février 2010 aux fins d'autoriser le conseil d'administration à procéder à cette émission.

Les crédits concernés seraient assortis des clauses usuelles dans ce type de contrats de prêts et notamment d'une clause d'exigibilité anticipée en cas de réalisation par Chargeurs de toute distribution de dividendes dans les 2 ans suivant la date de signature du protocole.

Le protocole d'accord correspondant sera signé au plus tard le 7 janvier 2010 et les accords détaillés seront finalisés au plus tard le 30 janvier 2010.

Information au public

Une description détaillée des activités et de la situation financière du Groupe figure dans le document de référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 30 décembre 2009 sous le numéro R.09-095. Le document de référence est disponible auprès de Chargeurs (29-31 rue Washington, 75008 Paris) ainsi que sur les sites Internet de Chargeurs (www.chargeurs.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org). Chargeurs attire l'attention du public sur les facteurs de risque figurant au paragraphe 1.2 du document de référence.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre d'achat ou de vente, ni une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières émises par Chargeurs dans une quelconque juridiction.